

# Réaliser un diagnostic financier



**Démarche, outils et astuces  
de l'analyse financière**

Michel SION

2<sup>e</sup> édition

DUNOD

Il n'est pas prévu d'étudier en détail les normes comptables internationales dans le cadre de ce livre. Nous recommandons aux lecteurs souhaitant approfondir l'incidence des normes internationales sur l'analyse financière l'ouvrage *Analyse financière des comptes consolidés, Normes IFRS* (Dunod, 3<sup>e</sup> édition, 2015) de Bruno Bachy et Michel Sion.

*Maquette intérieure* : Catherine Gambier et Alain Paccoud

*Couverture* : Didier Thirion / Graphic Design

*Photos couverture* : Didier Thirion / Graphic Design

*Mise en pages* : Nord Compo

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2017

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

[www.dunod.com](http://www.dunod.com)

ISBN 978-2-10-075910-1

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Chapitre 1 ■ La logique financière de l'entreprise</b>                   | <b>1</b>  |
| La signification financière du compte de résultat et du bilan               | 3         |
| Le compte de résultat   | 3         |
| Le bilan  | 4         |
| La date d'enregistrement du chiffre d'affaires                              | 6         |
| Mise en évidence des liens entre le compte de résultat et le bilan          | 7         |
| Quelques principes comptables   | 9         |
| Comprendre pourquoi les dettes constituent une ressource                    | 9         |
| Le principe d'objectivité   | 9         |
| La séparation des exercices   | 9         |
| Le coût historique  | 10        |
| Le rattachement des charges aux produits                                    | 11        |
| La prudence   | 12        |
| Les mécanismes essentiels : partie double, amortissements et provisions     | 13        |
| Le mécanisme de la partie double  | 13        |
| Le mécanisme de l'amortissement   | 14        |
| Le mécanisme des provisions   | 18        |
| La décision de répartition du résultat                                      | 21        |
| <br>  |           |
| <b>Chapitre 2 ■ La lecture financière du bilan et du compte de résultat</b> | <b>27</b> |
| La lecture financière du compte de résultat                                 | 29        |
| Le compte de résultat en normes françaises                                  | 29        |
| Le compte de résultat en normes anglo-saxonnes ou internationales           | 35        |

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| La lecture financière du bilan   | 38 |
| Les principaux postes de l'actif | 39 |
| Les principaux postes du passif  | 44 |

### **Chapitre 3 ■ Définir la démarche d'analyse financière** 55

|   |    |
|---|----|
| Définir l'analyse financière                                    | 57 |
| Une double approche   | 57 |
| Une démarche basée sur l'étude des documents financiers         | 58 |
| Les différents utilisateurs et leurs objectifs                  | 59 |
| L'analyse financière : une démarche structurée                  | 61 |
| Situer l'entreprise dans son contexte                           | 64 |
| Les données externes  | 65 |
| Les données internes  | 66 |
| Quelles sont les qualités pour réussir une analyse financière ? | 67 |

### **Chapitre 4 ■ Évaluer activité et profitabilité** 75

|  |    |
|--|----|
| Analyser l'évolution des ventes  | 77 |
| Analyser la profitabilité  | 79 |
| Une mesure originale : la déclaration de confidentialité du compte de résultat | 79 |
| Les charges par nature : le tableau des soldes intermédiaires de gestion       | 79 |
| Les charges par fonction   | 82 |
| Identifier les causes de variation du résultat                                 | 82 |
| Première cause : l'effet ciseau  | 82 |
| Seconde cause : l'effet absorption des charges fixes                           | 84 |
| Synthèse   | 87 |
| La capacité d'autofinancement (CAF)  | 88 |
| Le calcul de la capacité d'autofinancement                                     | 88 |
| L'importance vitale de la CAF  | 89 |

## **Chapitre 5 ■ Analyser les équilibres financiers** 101

|  |     |
|--|-----|
| Les retraitements préalables du bilan                          | 103 |
| Les biens financés par location-financement                    | 103 |
| Les crédits de trésorerie par mobilisation des créances client | 104 |
| L'équilibre financier du bilan fonctionnel                     | 106 |
| Le fonds de roulement (FR)                                     | 107 |
| Le besoin en fonds de roulement (BFR)                          | 108 |
| La trésorerie nette (TN)                                       | 110 |
| Le cas particulier du BFR négatif                              | 112 |
| Méthodologie d'analyse de l'équilibre financier                | 115 |
| La notion d'endettement net                                    | 116 |
| L'approche du bilan liquidité                                  | 117 |
| Le ratio de liquidité générale                                 | 118 |
| Ratio de liquidité réduite                                     | 118 |

## **Chapitre 6 ■ Diagnostiquer les crises de trésorerie** 125

|  |     |
|--|-----|
| L'importance de la trésorerie nette dans le diagnostic financier | 126 |
| Les causes de dégradation du BFR                                 | 127 |
| 1 <sup>er</sup> scénario : la crise de croissance                | 127 |
| 2 <sup>e</sup> scénario : la crise de gestion du BFR             | 128 |
| 3 <sup>e</sup> scénario : la réduction conjoncturelle d'activité | 131 |
| Les causes de dégradation du FR                                  | 132 |
| 4 <sup>e</sup> scénario : l'erreur de financement                | 132 |
| 5 <sup>e</sup> scénario : la perte de profitabilité              | 134 |

## **Chapitre 7 ■ Interpréter les ratios** 139

|  |     |
|--|-----|
| Qu'est ce qu'un ratio, comment l'utiliser ?      | 141 |
| Les ratios portant sur la performance économique | 142 |
| La rotation des immobilisations                  | 142 |
| La gestion du BFR                                | 143 |

|  |            |
|--|------------|
| Le délai moyen de paiement client (DMP)  | 144        |
| Le délai d'écoulement des stocks   | 145        |
| Le délai moyen de paiement fournisseur   | 146        |
| Le taux d'acompte  | 147        |
| La rentabilité des capitaux employés :<br>synthèse de la performance économique<br>d'ensemble d'une activité | 148        |
| Les ratios portant sur la structure financière   | 150        |
| Les ratios de structure  | 150        |
| Les ratios de trésorerie   | 152        |
| Le ratio de couverture des frais financiers  | 155        |
| Le ratio de rentabilité financière   | 157        |
| Synthèse : comment exploiter les ratios ?  | 158        |
| <br>   |            |
| <b>Chapitre 8 ■ Analyse par les flux de trésorerie</b>   | <b>165</b> |
| L'intérêt du tableau de flux : la vision<br>« dynamique » du bilan   | 167        |
| Construire le tableau de flux : du résultat à la trésorerie  | 168        |
| Analyser les flux de trésorerie  | 172        |
| Le flux de trésorerie de l'activité  | 172        |
| Le flux de trésorerie de l'investissement  | 174        |
| Le flux de trésorerie du financement   | 175        |
| Exploiter le tableau de flux   | 177        |
| Le flux de trésorerie disponible (FTD)   | 177        |
| Analyser le FTD sur plusieurs années   | 178        |
| <br>   |            |
| <b>Annexe 1 ■ Synthétiser l'information<br/>financière</b>   | <b>187</b> |
| <b>Annexe 2 ■ Poser les bonnes questions</b>   | <b>193</b> |
| <b>Annexe 3 ■ Les principaux termes comptables<br/>et financiers anglo-saxons</b>                            | <b>197</b> |

# Chapitre 1

# La logique financière de l'entreprise



## *Executive summary* |

- ▶▶ **Nombreuses sont les personnes souhaitant évaluer la situation financière d'une entreprise et qui ne sont pas familières avec l'information comptable :** commercial, acheteur, créateur ou repreneur d'entreprise, dirigeant, etc. Il n'est pas nécessaire d'être expert-comptable pour lire et interpréter les états financiers d'une entreprise mais d'acquérir un minimum de compréhension de ces documents.
- ▶▶ **L'objectif de ce chapitre est de vous familiariser avec la « logique financière de l'entreprise »** qui permet de comprendre la signification des deux principaux documents comptables, compte de résultat et bilan. Cette logique financière se définit ainsi : vendre pour réaliser un bénéfice implique d'investir et donc de financer.

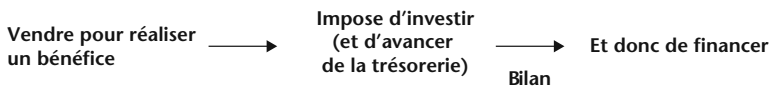
**►► Dans ce chapitre, nous répondrons aux questions suivantes :**

- Quelle est la signification économique et financière du compte de résultat et du bilan ?
- Quelles sont les principales informations pouvant être retirées des documents comptables ?
- Quels sont les principes essentiels qui conduisent à leur construction ?
- Que signifient les mécanismes de l'amortissement et des provisions, quelle est leur incidence sur les documents comptables ?



# La signification financière du compte de résultat et du bilan

Le schéma de la logique financière (figure 1.1) nous permet de comprendre la signification économique du compte de résultat et du bilan : la finalité économique de l'entreprise est de vendre pour réaliser un bénéfice, ce qui implique d'investir (d'avancer de la trésorerie) et donc de financer.



| Compte de résultat      |              | Actif                        |                | Passif                       |                |
|-------------------------|--------------|------------------------------|----------------|------------------------------|----------------|
| <b>Produits</b>         |              | <b>Immobilisations</b>       |                | <b>Capitaux propres</b>      |                |
| Ventes                  | 240 000      | Brevets, marques...          | 0              | Capital social               | 80 000         |
| <b>Charges</b>          |              | Terrain, bâtiments, matériel | 180 000        | Réserves                     | 42 000         |
| Consommations           | - 100 000    | Titres de participation      | 10 000         | Résultat                     | 4 000          |
| Autres achats           | - 20 000     | <b>Actifs circulants</b>     |                | <b>Dettes</b>                |                |
| Frais de personnel      | - 80 000     | Stocks                       | 20 000         | Emprunts à MLT               | 90 000         |
| Amortissements          | - 30 000     | Créances client              | 40 000         | Dettes fournisseur           | 20 000         |
| Frais financiers        | - 5 000      | Excédents de trésorerie      | 0              | Autres dettes d'exploitation | 4 000          |
| Impôts sur les sociétés | - 1 000      |                              |                | Crédits à CT                 | 10 000         |
| <b>Bénéfice</b>         | <b>4 000</b> | <b>Total</b>                 | <b>250 000</b> | <b>Total</b>                 | <b>250 000</b> |

L'actif décrit les capitaux ou l'utilisation de ces ressources

Le passif décrit les capitaux ou l'origine des fonds

Rôle d'équilibrage de la trésorerie

Figure 1.1 – La logique financière de l'entreprise

## Le compte de résultat

Le compte de résultat retrace l'activité d'une période (année, trimestre, mois) en termes de produits et de charges. Le résultat de la période (bénéfice ou perte) se calcule par différence entre le total de ces produits et charges.

- Les **produits** désignent toute opération qui augmente le résultat. Ils comprennent principalement le chiffre d'affaires mais aussi souvent des produits accessoires : cession de matériels, revenus d'activités annexes (location...), dividendes reçus, produits financiers de placement...
- Les **charges** désignent toute opération venant en diminution du résultat : consommations, loyers, salaires, amortissement du matériel, frais financiers, impôts...

Le compte de résultat constitue un document « **dynamique** » car il retrace exclusivement des mouvements ou flux de produits et charges (pas encore des flux de trésorerie car toutes les ventes ne sont pas encore encaissées et les achats pas encore tous décaissés). Pour cette raison, il est comparé au « film » retraçant l'activité de l'entreprise sur une période. Les postes du compte de résultat sont remis à zéro au début de chaque période.

## *Le bilan*

Le bilan correspond à une logique financière de « capitaux investis » et de « ressources ».

### ■ **L'actif**

La colonne de gauche, dénommée « Actif » en comptabilité retrace les montants investis ou « emplois », composés de biens et de créances.

- Les biens détenus par l'entreprise se composent des :
  - immobilisations, biens destinés à demeurer durablement dans l'entreprise (brevets, marques, bâtiments, matériel...);
  - stocks, biens destinés à être revendus, en l'état ou après transformation. Ils sont classés dans l'actif circulant qui regroupe les éléments qui ne sont pas destinés à demeurer durablement dans l'entreprise.
- La principale créance est le plus souvent la créance client, correspondant au chiffre d'affaires facturé et non encore encaissé.
- Les stocks et créances client constituent une avance de trésorerie, l'entreprise a acheté des matières premières, produit et livré ses clients en attendant le paiement de ces derniers.

## ■ Le passif

La colonne de droite, dénommée « Passif » retrace les ressources permettant de financer les capitaux investis, capitaux propres et dette.

- Les capitaux propres, patrimoine de l'entreprise, ne sont soumis à aucune obligation de remboursement. Ils sont composés :
  - du capital social qui correspond à l'apport réalisé par les actionnaires au démarrage de l'entreprise ou au cours de sa vie en cas d'augmentation de capital (ressource d'origine externe à l'entreprise) ;
  - des réserves correspondant au cumul des résultats passés non distribués aux actionnaires sous forme de dividendes (ressource générée en interne par l'activité). Un cumul de pertes sur les années précédentes se traduit par des réserves négatives.
- Les dettes (montants mis à disposition de l'entreprise et soumis à une obligation de remboursement à plus ou moins brève échéance) se classent selon leur nature et leur échéance :
  - les dettes financières (montants empruntés) à moyen et long terme (MLT) ou à court terme (CT) ;
  - les dettes ou ressources liées à l'exploitation : dettes fournisseurs, acomptes reçus des clients, dettes vis-à-vis de l'État... qui sont normalement à court terme (moins d'un an à l'origine).

### **Savoir interpréter la position de trésorerie**

Mentionnons dès maintenant le rôle particulier de la position de trésorerie au bilan :

- Le plus souvent l'entreprise doit emprunter à court terme (découvert bancaire, crédits de trésorerie à un mois) pour financer l'intégralité du stock et des créances clients. Dans l'exemple de la figure 1.1, le total des ressources avant crédits de trésorerie n'est que de 240 000 alors que le total des emplois est de 250 000. L'entreprise doit donc emprunter 10 000 à CT pour financer une partie du stock et des créances clients.
- *A contrario*, l'entreprise ayant à un moment donné trop de ressources placera ses excédents (rubrique excédents de trésorerie à l'actif). ■

Qu'elle soit excédentaire ou emprunteuse à court terme, la position de trésorerie joue un rôle d'équilibrage, elle assure l'égalité entre le cumul des ressources (colonne de gauche du bilan ou passif) et le cumul des emplois (colonne de droite ou actif).

À l'inverse du compte de résultat, le bilan est un document « **statique** », il retrace l'ensemble des éléments du patrimoine à une date donnée, la date de clôture. Les postes du bilan **se cumulent** d'une année sur l'autre. Ainsi, le montant des emprunts à MLT (moyen ou long terme) constitue le cumul des montants empruntés depuis l'origine de l'entreprise, non encore remboursés et non les seuls emprunts souscrits au cours de l'année écoulée.

## La date d'enregistrement du chiffre d'affaires

Plusieurs dates peuvent être considérées pour enregistrer le chiffre d'affaires figurant au compte de résultat :

- La date de réception de la commande du client.
- La date livraison/facturation du bien ou de la prestation au client.
- La date de paiement par le client.

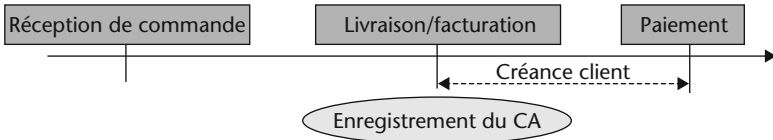


Figure 1.2 – La date d'enregistrement du chiffre d'affaires

- La figure 1.2 indique que :
- Dans la plupart des cas, la reconnaissance du chiffre d'affaires (CA) correspond à la date de livraison physique et de facturation du bien ou d'achèvement de la prestation.
  - Dans le commerce entre entreprises, les ventes se font le plus souvent à crédit, une créance client apparaît à l'actif du bilan entre la date de facturation et le paiement par le client.

- Entre la date de réception de commande et la livraison, aucune vente n'est enregistrée. L'entreprise suit l'évolution de son « carnet de commande » qui constitue évidemment une donnée économique de première importance (pensons au carnet de commandes d'Airbus) mais ne constitue pas une information comptable en tant que tel.

Il existe des exceptions au principe énoncé ci-dessus, par exemple, la pratique du « stock consignation ». Cette pratique constitue un moyen pour les entreprises d'améliorer leur trésorerie aux dépens de leur fournisseur. Le fournisseur livre physiquement sur le site de son client les biens dans le cadre d'un contrat de dépôt. Il ne facture son client qu'après que celui-ci l'ait informé de la consommation (matières premières, pièces détachées) ou revente (négoce) des biens vendus. Cette facture est le plus souvent assortie d'un délai de paiement. Nous verrons au chapitre 3 l'enregistrement du chiffre d'affaires sur les contrats à long terme.

De la même façon, les achats sont comptabilisés à la réception des biens ou de la prestation achetés. Une dette fournisseur apparaît au bilan entre cette date et le paiement du fournisseur.

## Mise en évidence des liens entre le compte de résultat et le bilan

La figure 1.3 indique que le compte de résultat et le bilan sont des documents profondément « maillés » entre eux. La figure 1.3 mentionne certains de ces liens.

# 1. La logique financière de l'entreprise

Vendre pour réaliser un bénéfice → Imposer d'investir → Et donc de financer

| Compte de résultat      |                        | Bilan                        |                |                              |                |
|-------------------------|------------------------|------------------------------|----------------|------------------------------|----------------|
|                         |                        | Actif                        |                | Passif                       |                |
| <b>Produits</b>         |                        | <b>Immobilisations</b>       |                | <b>Capitaux propres</b>      |                |
| Ventes                  | 240 000 <sup>(1)</sup> | Brevets, marques...          | 0              | Capital social               | 80 000         |
| <b>Charges</b>          |                        | Terrain, bâtiments, matériel | 180 000        | Réserves                     | 42 000         |
| Consommations           | - 100 000              | Titres de participation      | 10 000         | Résultat                     | 4 000          |
| Autres achats           | - 20 000               |                              |                | <b>Dettes</b>                |                |
| Frais de personnel      | - 80 000               | <b>Actifs circulants</b>     |                | Emprunts à MLT               | 90 000         |
| Amortissements          | - 30 000               | Stocks                       | 20 000         | Dettes fournisseur           | 20 000         |
| Frais financiers        | - 5 000 <sup>(2)</sup> | Créances client              | 40 000         | Autres dettes d'exploitation | 4 000          |
| Impôts sur les sociétés | - 1 000                | Excédents de trésorerie      | 0              | Crédits à CT                 | 10 000         |
| <b>Bénéfice</b>         | <b>4 000</b>           | <b>Total</b>                 | <b>250 000</b> | <b>Total</b>                 | <b>250 000</b> |

**Figure 1.3 – Mise en évidence des liens entre le compte de résultat et le bilan**

1. Le montant de créances client correspond au chiffre d'affaires facturé et non encaissé. Son montant dépend à la fois du montant de chiffre d'affaires et du délai moyen de paiement des clients. Dans l'exemple ci-dessus, les créances client (40 000) représentent l'équivalent de 1/6<sup>e</sup> ou 2 mois du chiffre d'affaires (240 000). Nous en déduisons que les clients paient en moyenne à 2 mois.
2. Le montant du stock qui figure au bilan représente les biens achetés ou produits par l'entreprise, destinés à la vente. Il dépend également de l'activité (chiffre d'affaires) et du délai d'écoulement de ce stock. Le stock (20 000) représente 1/12<sup>e</sup> ou l'équivalent de 30 jours du chiffre d'affaires.
3. Le montant de la dette fournisseur (20 000) dépend du montant des achats (consommations pour 100 000 et autres achats pour 20 000) et du délai de paiement de ces fournisseurs. La dette fournisseur représente ici 1/6<sup>e</sup> ou l'équivalent de 60 jours d'achats.
4. Le résultat calculé au compte de résultat s'inscrit dans les capitaux propres l'année même où il est réalisé : le bénéfice augmente le patrimoine et, *a contrario*, la perte vient en diminution de ce patrimoine.

Il existe d'autres liens entre le compte de résultat et le bilan, entre les immobilisations et la dotation aux amortissements (voir plus bas), entre les emprunts et les frais financiers...

## Quelques principes comptables

### *Comprendre pourquoi les dettes constituent une ressource*

Il n'est pas toujours aisé pour un non financier de comprendre ce point, pour lui, une dette ne représente qu'un décaissement à réaliser. La dette inscrite au passif est la contrepartie :

D'une somme d'argent empruntée. La banque a préalablement mis à disposition de l'entreprise le montant emprunté, celle-ci a pu l'utiliser pour financer par exemple un investissement. L'inscription d'une dette résulte de son obligation à restituer la somme empruntée.

D'une charge non encore décaissée. Les charges sociales relatives au mois de décembre ont diminué le résultat du mois de décembre mais elles ne seront effectivement décaissées qu'en janvier.

La connaissance de certains principes comptables aide les non-financiers à mieux comprendre l'information comptable.

### *Le principe d'objectivité*

La comptabilité enregistre des transactions à partir de documents (facture de vente ou d'achat, bulletin de salaire...) qui sont archivées pour justifier des écritures passées : l'entreprise doit être en mesure de fournir cette pièce justificative en cas de contrôle des auditeurs ou de l'administration fiscale.

### *La séparation des exercices*

La vie de l'entreprise est découpée en tranches annuelles appelées exercice ou année comptable à l'issue de laquelle elle est tenue de produire ses documents comptables. L'entreprise choisit librement sa date de clôture.

## Savoir interpréter la date de clôture comptable

Si environ 75 % des entreprises ajustent leur année comptable sur l'année civile, d'autres choisissent une date différente, souvent en raison de la saisonnalité de leur activité.

### Exemple

Une entreprise de confection textile clôture son année comptable fin février après la période des soldes. Elle a enregistré à cette date le chiffre d'affaires de l'ensemble d'une saison, elle fait apparaître moins de stocks à son bilan et une meilleure trésorerie.

Les filiales de groupes internationaux clôturent généralement leur année comptable à une date unique pour faciliter l'établissement des comptes consolidés.

Les entreprises sont également soumises à des obligations de publication. En France, toutes les sociétés dites de capitaux<sup>1</sup> doivent publier leurs documents comptables au registre du commerce et des sociétés (RCS) qui constituent alors une information publique. Certaines ne respectent pas cette obligation, soit que les résultats sont mauvais, soit au contraire qu'ils sont trop bons pour être divulgués. Les groupes cotés en bourse sont tenus par des obligations plus fréquentes de publication de leurs données financières, semestrielles ou trimestrielles. ■

## Le coût historique

Les biens sont enregistrés au bilan à leur coût d'achat, appelé coût historique. Par la suite, ce montant n'est pas réévalué si la valeur de marché du bien a augmenté entre-temps. Ainsi, un bâtiment situé dans les beaux quartiers acquis il y a trente ans figure toujours au bilan à son coût d'achat, diminué des amortissements, *a priori* largement inférieur à sa valeur de marché actuelle.

Ce principe tend bien entendu à sous-évaluer le patrimoine de l'entreprise, surtout si celle-ci détient des biens immobiliers ou des titres de participation pour des montants élevés.

L'objectif premier des documents comptables est toutefois d'évaluer les équilibres financiers (les montants investis et leur

<sup>1</sup> Société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL), Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL).



mode de financement) et non la valeur patrimoniale de l'entreprise. Lorsque la valorisation de l'entreprise est nécessaire (cession de l'entreprise, augmentation de capital) une évaluation extra-comptable des actifs est alors réalisée.

Il existe des dérogations au principe du coût historique :

- Les normes comptables de certains pays permettent de réévaluer ponctuellement les actifs immobilisés à titre d'option. En France, cette possibilité est très rarement utilisée car la plus value qui en résulte est soumise à l'impôt.
- Les normes comptables internationales (voir chapitre 2) prévoient la comptabilisation à la valeur de marché dans plusieurs cas. Les entreprises peuvent choisir sur option de valoriser leurs immobilisations corporelles (en pratique, les bâtiments) à leur valeur de marché qui doit alors être revue annuellement. Certains placements financiers (actions cotées en bourse) sont valorisés à leur valeur de marché à la clôture (*marked to market*).

## *Le rattachement des charges aux produits*

Ce principe est fondamental pour construire le compte de résultat et calculer le résultat (bénéfice ou perte) d'une période. Il consiste à faire correspondre aux ventes l'ensemble des charges qui ont été nécessaires pour réaliser ces ventes. Ce n'est qu'en appliquant ce principe que l'on obtient un résultat ayant une vraie signification économique. Ce principe a de nombreuses applications pratiques :

- Le mécanisme de l'amortissement (voir infra) qui consiste à répartir le coût d'achat d'un bien immobilisé (par exemple, un matériel de production) en charge sur la durée d'utilisation prévue de ce bien (appelée durée d'utilité).
- Ne sont enregistrées en charge de la période que les matières premières consommées ou le coût d'achat des marchandises revendues sur la période.